

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

FRANÇAIS

CE1D 2017

RÉSULTATS

INTRODUCTION

Les résultats pour chaque discipline de l'épreuve externe commune en lien avec l'octroi du CE1D de juin 2017 sont définitifs. Les disciplines concernées actuellement sont le français, les mathématiques, les sciences et les langues modernes.

Cette épreuve est obligatoire pour tous les élèves inscrits en :

- 2^e année commune et 2^e année complémentaire de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4 ;
- 3^e année de différenciation et d'orientation.

Cette épreuve est également accessible aux élèves de :

- 2^e ou 3^e phase de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Le seuil de réussite pour chaque discipline est fixé à 50 % des points. En cas de réussite à l'une des disciplines, le conseil de classe considère que l'élève a atteint la maîtrise des socles de compétences pour la discipline concernée.

OBJECTIFS DU DOCUMENT

Cette publication vise à présenter les résultats des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le français. Ces résultats globaux et plus spécifiques sont calculés de la même façon que ceux figurant dans les grilles d'encodage de chaque classe.

En plus des résultats de l'épreuve, ce document présente les réponses à un questionnaire adressé aux enseignants afin d'évaluer l'organisation de l'épreuve et sa perception.

Les chiffres exposés portent sur 92,8 % des élèves pour lesquels l'administration a pu collecter les résultats. La majorité des résultats manquants est le fait d'écoles qui n'ont pas envoyé les résultats de tous les élèves ou pour toutes les matières.

En juin 2017, 80,0 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire ont réussi l'épreuve de français.

Les tableaux ci-dessous reprennent les statistiques de participation et les différents scores pour chaque catégorie d'élèves. Les méthodes de calcul des scores sont identiques à celles qui apparaissent dans les grilles d'encodage qui ont été fournies aux écoles. Ces informations apparaissent dans l'onglet « Résultats ».

PARTICIPATION ET RÉUSSITE

	2C	2S	3SDO	2C+2S	Ma classe
Nombre d'élèves	46 570	7 165	52	53 735	
Répartition	86,6 %	13,3 %	0,1 %	99,9 %	
Passation complète ¹	98,6 %	95,3 %	88,5 %	98,1 %	
Réussite²	81,0 %	73,0 %	47,8 %	80,0 %	

SCORE PAR COMPÉTENCE DISCIPLINAIRE

	2C	2S	3SDO	2C/2S	Ma classe
Lecture (44 pts)	67,5 %	61,0 %	56,9 %	66,7 %	
Écoute (17 pts)	65,5 %	58,7 %	48,0 %	64,7 %	
Outils liés à l'écriture (5 pts)	46,8 %	33,9 %	24,3 %	45,1 %	
Tâche d'écriture (34 pts)	60,7 %	54,7 %	41,0 %	59,9 %	
Total (100 pts)	63,8 %	57,1 %	48,4 %	63,0 %	

¹ Calculé en retirant les élèves absents ou n'ayant pas présenté la totalité de l'épreuve.

² Le taux de réussite est calculé sur la base du nombre d'élèves qui ont présenté l'intégralité de l'épreuve.

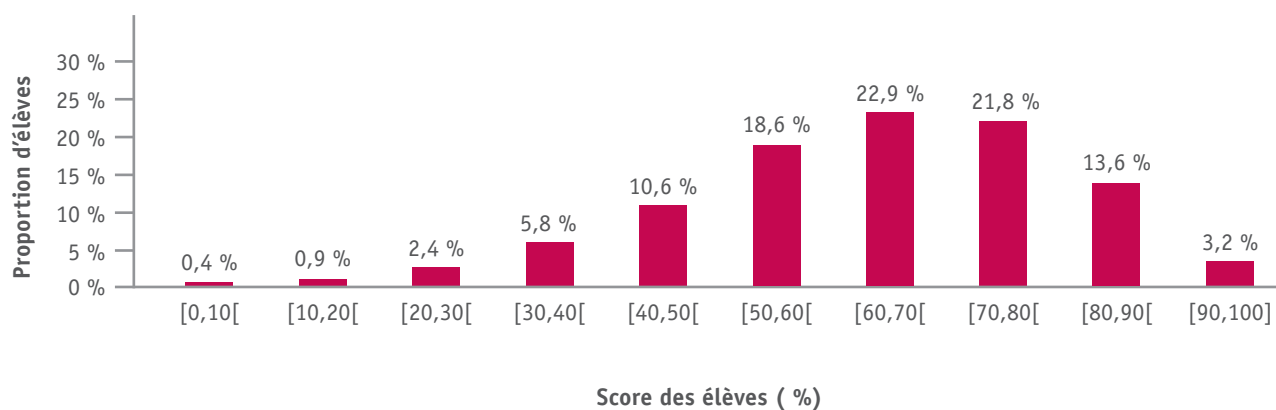
français

DISTRIBUTION DES RÉSULTATS

L'histogramme ci-dessous dresse la distribution des scores des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire, pris conjointement.

En français, le score moyen atteint par ces élèves est de 63,0 %. 63,3 % des élèves obtiennent un score compris dans l'intervalle [50,80[. 20,1 % ont un score inférieur à 50 % et 16,8 % obtiennent un score supérieur à 80 %.

DISTRIBUTION DU SCORE GLOBAL



Mode de lecture : en juin 2017, 22,9 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire ont obtenu un score compris dans l'intervalle [60,70[.

français

RÉSULTATS PAR ITEM

Cette section reprend en détail chaque item de l'épreuve. Ces items sont classés par compétence sollicitée. Cet ordre est identique à celui adopté dans la grille d'encodage dans l'onglet « Résultats ».

Pour chaque item, vous verrez apparaître sa pondération, la moyenne obtenue par l'ensemble des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire. Nous vous invitons à faire apparaître en vis-à-vis les moyennes obtenues par votre/vos classe(s) dans la dernière colonne. Cette information est reprise dans l'onglet « Résultats ».

Ces résultats permettent notamment de détecter quels sont les items qui, par rapport à l'ensemble des élèves, sont les moins bien réussis dans vos classes.

LECTURE Compréhension du récit du dossier informatif

Item	Pondération	2C	2S	2C/2S	Ma classe
1a	4	65,0 %	59,3 %	64,2 %	
2a	4	59,2 %	56,0 %	58,8 %	
2b	1	74,9 %	71,9 %	74,6 %	
2c	1	93,9 %	92,0 %	93,7 %	
Total	6	67,6 %	64,7 %	67,2 %	

LECTURE Compréhension du récit de fiction

Item	Pondération	2C	2S	2C/2S	Ma classe
3	2	79,3 %	72,3 %	78,4 %	
4	4	73,2 %	69,6 %	72,8 %	
5	5	66,8 %	58,2 %	65,7 %	
6	4	75,4 %	68,7 %	74,5 %	
7	3	62,3 %	55,6 %	61,4 %	
8	3	71,4 %	64,0 %	70,4 %	
9	3	82,9 %	78,8 %	82,4 %	
10a	1	62,0 %	54,8 %	61,1 %	
10b	3	73,6 %	69,3 %	73,0 %	
11	2	51,4 %	43,8 %	50,5 %	
12	4	45,7 %	31,3 %	43,9 %	
Total	34	67,8 %	60,6 %	66,9 %	

ÉCOUTE

Item	Pondération	2C	2S	2C/2S	Ma classe
13	2	72,7 %	69,9 %	72,3 %	
14	2	66,3 %	62,3 %	65,8 %	
15	1	81,9 %	75,7 %	81,1 %	
16a	2	53,8 %	41,9 %	52,2 %	
16b	1	17,6 %	10,5 %	16,7 %	
17	3	66,3 %	55,5 %	64,9 %	
18	2	65,2 %	60,5 %	64,6 %	
19	4	74,9%	68,9 %	74,2 %	
Total	17	65,5 %	58,7 %	64,7 %	

OUTILS LIÉS À L'ÉCRITURE

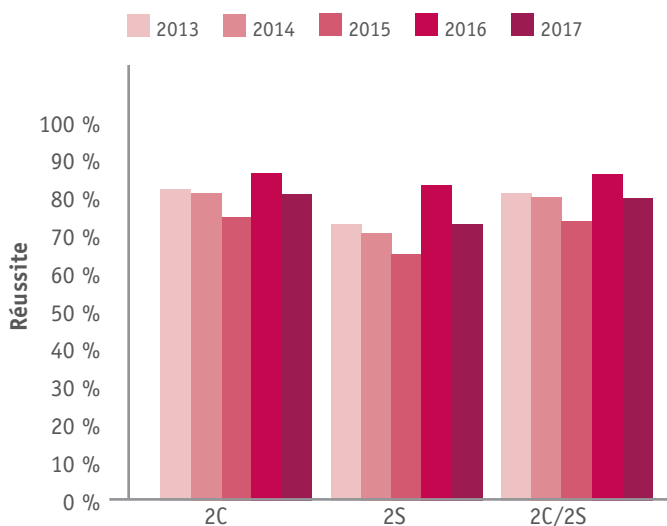
Indicateur	Pondération	2C	2S	2C/2S	Ma classe
20a	1	54,5 %	39,6 %	52,6 %	
20b	1	52,8 %	39,2 %	51,1 %	
20c	1	57,2 %	42,2 %	55,3 %	
20d	1	57,5 %	41,0 %	55,4 %	
20e	1	11,9 %	7,5 %	11,3 %	
Total	5	46,8 %	33,9 %	45,1 %	

TACHE D'ÉCRITURE

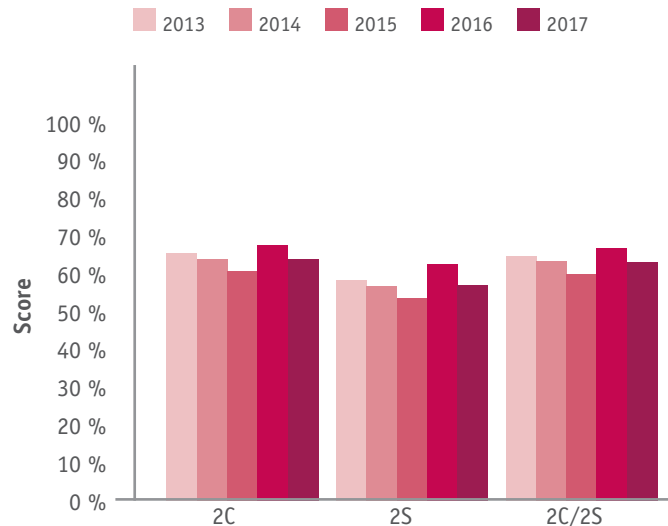
Indicateur	Pondération	2C	2S	2C/2S	Ma classe
A	2	72,0 %	72,0 %	72,0 %	
I1	1	93,8 %	90,9 %	93,5 %	
I2	1	95,0 %	93,5 %	94,8 %	
I3	1	95,4 %	93,2 %	95,1 %	
I4	9	52,7 %	48,4 %	52,1 %	
I5	2	60,8 %	56,3 %	60,2 %	
I6	1	86,3 %	81,0 %	85,6 %	
I7	3	31,8 %	24,2 %	30,9 %	
I8	2	49,7 %	46,6 %	49,3 %	
I9	2	70,2 %	63,8 %	69,4 %	
I10	5	73,0 %	63,4 %	71,7 %	
I11	3	60,4 %	52,1 %	59,3 %	
I12	2	54,3 %	45,0 %	53,1 %	
Total	34	60,7 %	54,7 %	59,9 %	

Les tableaux ci-dessous recensent les taux de réussite et les scores moyens pour l'épreuve de français entre juin 2013 et juin 2017.

	RÉUSSITE			SCORES		
	2C	2S	2C/2S	2C	2S	2C/2S
2013	82,3 %	73,4 %	81,3 %	65,5 %	58,3 %	64,7 %
2014	81,3 %	70,8 %	80,3 %	64,0 %	56,6 %	63,3 %
2015	75,0 %	65,1 %	73,9 %	60,7 %	53,6 %	59,9 %
2016	86,7 %	83,4 %	86,3 %	67,5 %	62,5 %	66,9 %
2017	81,0 %	73,0 %	80,0 %	63,8 %	57,1 %	63,0 %



Mode de lecture : en juin 2013, 73,4 % des élèves de 2^e complémentaire (2S) réussissent l'épreuve de français. Ils ne sont plus que 70,8 % en 2015.



Mode de lecture : en juin 2016, le score moyen des élèves de 2^e complémentaire (2S) est de 62,5 % en français. Ce score est de 57,1 % en 2017.

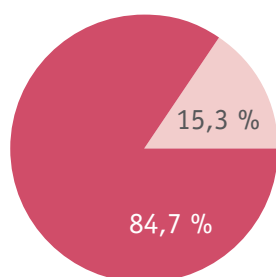
Le Service général du Pilotage du Système éducatif a décidé de ré-initier la réalisation de questionnaires « bilan ». Ces questionnaires, diffusés à l'issue des épreuves externes communes de juin 2017, visaient à associer les enseignants au bilan de celles-ci, dans le double objectif d'améliorer leur organisation et de développer la communication entre le groupe de travail qui conçoit les épreuves et les enseignants.

Le questionnaire consacré à l'épreuve CE1D français a fait l'objet de 224 réponses.

Vous trouverez ci-dessous les principaux résultats de cette enquête.

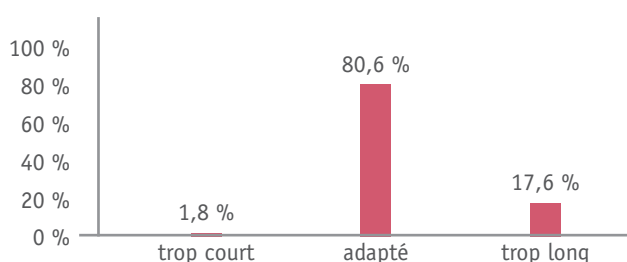
LA PASSATION

Les consignes de passation étaient-elles explicites ?

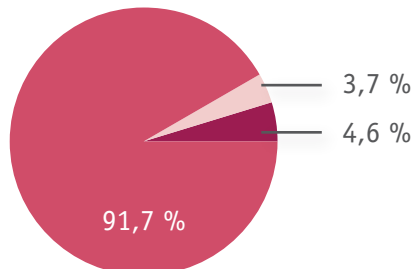


● Oui ● Non

Le temps prévu pour la passation (4 périodes) était :



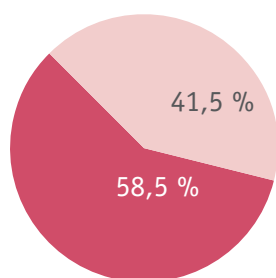
Quel support avez-vous utilisé pour la tâche d'écoute ?



● le CD ● la clé USB ● un autre support

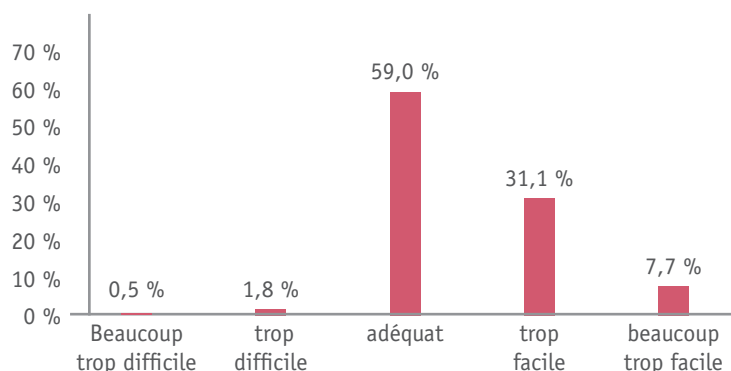
LE CONTENU DE L'ÉPREUVE

La formulation des consignes/questions vous a-t-elle paru claire ?



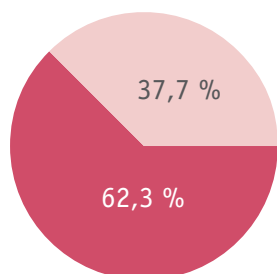
● Oui ● Non

Comment estimez-vous le degré de difficulté des consignes/questions ?



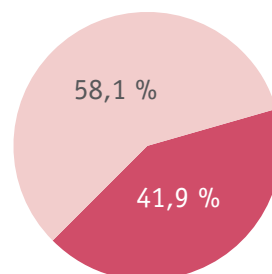
LA CORRECTION

Le guide de correction vous a-t-il paru clair ?



● Oui ● Non

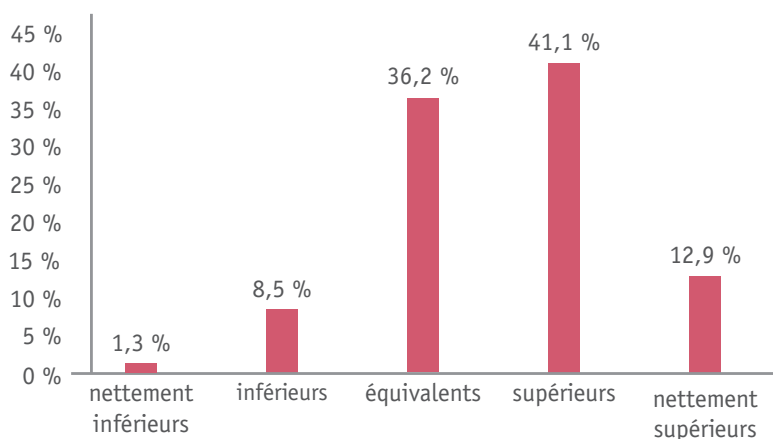
Avez-vous corrigé les épreuves de manière collective ?



● Oui ● Non

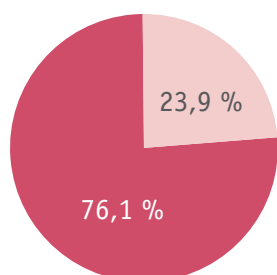
LES RÉSULTATS

Les résultats de vos élèves à l'épreuve commune par rapport aux résultats obtenus pendant l'année sont :



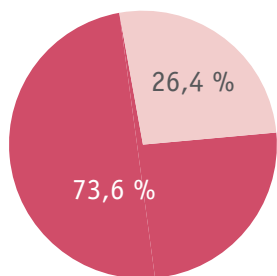
LE BILAN DES COMPÉTENCES

Avez-vous utilisé ce bilan de compétences pour préparer ou participer au conseil de classe ?



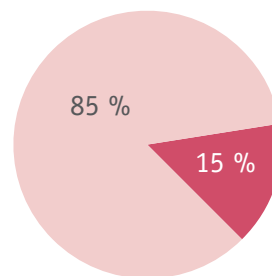
● Oui ● Non

Ce document est-il transmis aux parents ?



● Oui ● Non

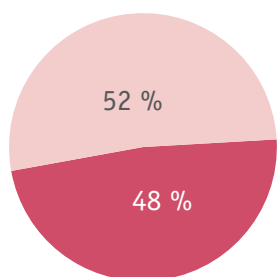
Ce document est-il transmis aux enseignants de l'année suivante ?



● Oui ● Non

LES ADAPTATIONS

Certains de vos élèves ont-ils bénéficié d'une épreuve adaptée ?



● Oui ● Non

Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement
Service général du Pilotage du Système éducatif
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 BRUXELLES
www.fw-b.be – 0800 20 000
Graphisme : Sophie Jeddi - sophie.jeddi@cfwb.be
MAI 2018
Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR
0800 / 19 199
courrier@mediateurcf.be

Éditeur responsable : Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution